

AVIS PUBLIC**CALENDRIER 2019 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Prenez avis que, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal de la Ville de Brossard a adopté, le 4 décembre 2018, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2019, qui auront lieu à **19 h 30**, aux dates suivantes :

22 janvier	2 juillet
19 février	27 août
19 mars	17 septembre
16 avril	22 octobre
14 mai	12 novembre
11 juin	3 décembre

Brossard, ce 11^e jour de décembre 2018.

Joanne Skelling, avocate, OMA
Greffière

For explanations in English regarding this public notice, please call (450) 923-6311